

00000 005

COMMUNIQUÉ N°2026 - _____ MESRS – SG

**LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE :**

Dans le cadre du programme MOFCOM Scholarship-CSC au titre de l'année universitaire 2026-2027, le Gouvernement de la République Populaire de Chine a mis à la disposition des pays en voie de développement dont le Mali des bourses d'études.

Lesdites bourses d'études concernent les jeunes talents et d'âge moyen qui souhaitent faire des études de **Master ou de Doctorat** en Chine au titre de l'année 2026-2027.

Le Mali doit proposer dix (10) dossiers de candidats.

Le programme d'éducation et le guide d'inscription sont disponibles sur le site : <https://www.china-aibo.cn/en/Partnership.htm>

Peuvent faire acte de candidature les détenteurs de la Licence, de Master ou de DEA et ayant au moins une moyenne générale **supérieure ou égale à 13,5/20.**

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée au **Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique** indiquant le contact téléphonique et précisant le niveau d'études sollicité (**Master ou Doctorat**) ;
- trois (03) copies du certificat de nationalité malienne dont l'original ;
- trois (03) copies du casier judiciaire dont l'original ;
- trois (03) copies de l'extrait d'acte de naissance ;
- quatre (04) photos d'identité récentes ;
- trois (03) copies authentifiées et certifiées conformes à l'original de l'attestation ou du diplôme de la licence du Master ou du DEA ;
- trois copies certifiées conformes du relevé de notes de chaque année d'études universitaires de la Licence, du Master ou du DEA ;
- trois (03) copies de la lettre d'équivalence pour les diplômes obtenus à l'étranger ;
- trois (03) copies de la lettre d'habilitation de la filière pour les diplômes obtenus dans les établissements d'enseignement supérieur privé ;
- une copie du formulaire de candidature rempli sur le site indiqué ci-dessus ;
- cinq mille (5000) francs CFA non remboursables comme frais de traitement de dossier.

Les dossiers dûment constitués doivent parvenir à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique au plus tard le **vendredi 08 mai 2026 à 17 heures 30 minutes.**

NB :

Procédure de traitement : le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique proposera dix (10) meilleurs dossiers de candidats, choisis par ordre de mérite à la partie chinoise.


Les autorités compétentes chinoises se chargeront de faire la sélection parmi les dossiers proposés.

Bamako, le 27 AVR 2026

A diffuser en Français
deux (2) fois par jour
pendant trois (3) jours



P/le ministre P.O.
Le Secrétaire Général,


Pr. Moussa TANGARA
Chevalier de l'Ordre national